

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0018604

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3486

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GOUAL

MOHAMMED

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 06 683 87 993

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/04/2024

Nom et prénom du malade : AYANT FATIMA Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

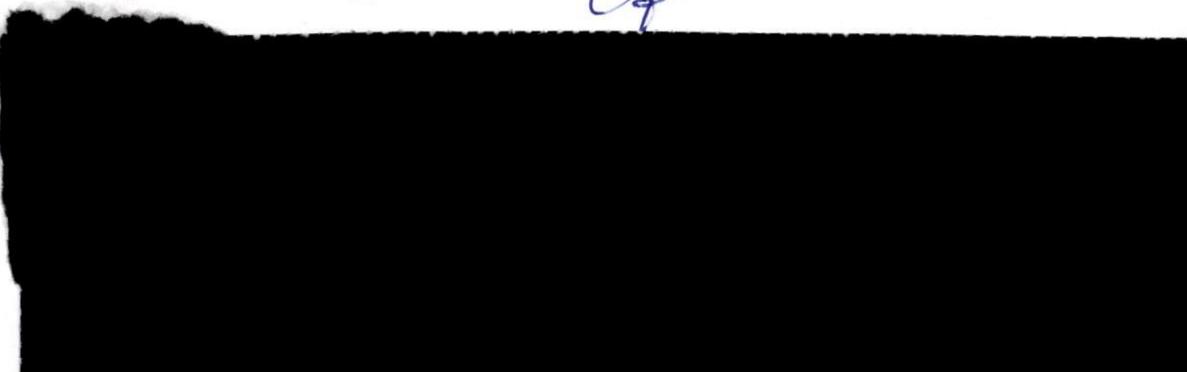
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROUA

Le : 20/04/2024

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<u>20</u> <u>04</u> <u>24</u>	<u>4</u>		<u>150,00</u>	<i>Médecin Général tel. 04 90 12 00 00 Tél : 05 55 55 55 55</i>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<del>DR. HABIB CENTRAL LABORATORY DIAGNOSTIC PLURIDISCIPLINAIRES Dr Jawad KABEAT Ass. Dr. Asem Annajah, Deraoua 2029 152 18 / 0657 67 67 11</del>	29/04/2010 Deroua 2029	31090	16912

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

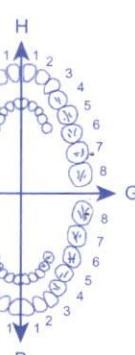
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000	B 35533411		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

**Dr. Hamza JAMI**

**OMNIPRATICIEN**

Lauréat de la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie Casablanca

Ancien Médecin Interne au CHP Ben M'sik

الدكتور حمزة جامي

الطب العام

خريج كلية الطب و الصيدلة الدار البيضاء  
طبيب داخلي سابق  
بالمراكز الإستشفائية ابن امسيك



Deroua, le : 20/04/2021 الدروة، في :

لجهول PATINA

€ 0,80

codolipram 4P

1 cp x 3

14,30

Vitamine C 15

48,00 x 3

Slim corp 20

HARPHACIE REGIONALE  
Dr. Saad BENJEDOUN  
Imm. 94, Lot N°4 DEROUA  
Tél: 05 22 51 47 07  
07 06 09 36 10

82,00

T50 x 20

€ 1 - 1000

Fr 261,00

S.V

S.V

INPE: 06 20 71 81 00

LA PHARMACIE REGIONALE  
Dr. Saad BENJEDOUN  
Imm. 94, Lot N°4-DEROUA  
Tél: 05 22 51 47 07

Dr. Hamza JAMI  
Médecin Généraliste  
Lot ALWAHDA 2 en Face du Labo d'Analyses Médicales Deroua  
Tél: 05 22 036 000

252, الطالبي الأول تجربة الوحدة 2 لاما مختبر التحاليلات الدروة  
252 1er Etage , Lot. ALWAHDA 2 en Face du Labo d'Analyses Médicales Deroua  
Télé : 05 22 036 000  
الهاتف :

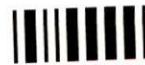
PPV: 20/30  
PER: 10/25  
LOT: M345



Vita C1000®

PPV 14DH:30  
EXP 05/2026  
LOT 32045 33

48,00



48,00

82,00



8,2

# LABORATOIRE CENTRAL DEROUA

Résidence Sakane Deroua Batiment C RDC Local 10 Lotissement Annajah DEROUA  
Tél : +212 5 22 51 52 18 - Mail : technique.labocentralderoua@gmail.com

**FACTURE N° : 240003623**

**INPE :**



063064505

DEROUA le 29-04-2024

Mme AYOUT Fatima

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
B134	Triglycérides	B60
B108	Cholestérol HDL	B50
B109	Cholesterol LDL	B50
B106	Cholestérol total	B30

Total des B : 190

TOTAL DOSSIER : 169.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent soixante-neuf dirhams .

LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES  
MÉDICALES PLURIDISCIPLINAIRES  
Dr. C. Dr. Javad KARZAT  
Bât. C, Lotissement Annajah, Deroua  
Tél : 0522 51 52 18 / 0667 67 67 11

ICE : 002866635000065 IF : 50375591

**Dr. Hamza JAMI**

**OMNIPRATICIEN**

Lauréat de la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie Casablanca  
Ancien Médecin Interne au CHP Ben M'sik



**الدكتور حمزة جامي**  
**الطب العام**

خريج كلية الطب والصيدلة الدار البيضاء  
طبيب داخلي سابق  
بالمركز الإستشفائي ابن امسيك

Deroua, le :

20/04/2024

الدروة ، هي :

Ayoub Fattah

1) Ballon lymph.

LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES  
MÉDICALES PLURIDISCIPLINAIRES  
Dr Jawad KARRAT  
Bat. C, Lotissement Annajah, Deroua  
Tél.: 0522 51 52 18 / 0667 67 67 11

Dr. Hamza JAMI  
Médecin Généraliste  
252 1er étage, Lot. ALWAHDA

252 ، الطابق الأول تجزئة الوحدة 2 أمام مختبر التحاليلات الدروة

252 1er Etage , Lot. ALWAHDA 2 en Face du Labo d'Analyses Médicales Deroua

الهاتف : 05 22 036 000



# المختبر المركزي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES MEDICLAE

Numéro de demande : 20240429038

Code patient : 20220516021



Résultat d'analyse : Mme AYOUT Fatima

Né(e) le 01-01-1960, âgé(e) de 64 ans

Prélèvement du 29-04-2024 à 09:55

Prescripteur : Dr JAMI HAMZA

Résultats

Normes

Antécédents

## BIOCHIMIE SANGUINE

Indice de lipémie

Limpide

Indice d'hémolyse

Non hémolysé

Indice d'ictère

Non icterique

09-02-2024

1.57

Cholestérol total

2.08 g/L  
5.37 mmol/L

(<2.00)  
(<5.16)

09-02-2024

0.34

Cholestérol - HDL

0.37 g/L  
0.95 mmol/L

(>0.50)  
(>1.29)

(Méthode enzymatique, MINDRAY BS-240-PRO)

(Méthode directe, MINDRAY BS-240-PRO)

Page 1 / 2

LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES  
MEDICALES PLURI-SPECIALISÉES  
Dr Jawad KARRAT  
Bat. C, Lotissement Annajah, Deroua  
Tél.: 0522 51 52 18 / 0667 67 67 11



# المختبر المركزي للتحاليل الطبية

## LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES MEDICLAES

20240429038 – Mme Fatima AYOUT

09-02-2024

### Cholestérol – LDL

(Formule de Friedwald)

Recommandations de la société Européenne de Cardiologie ( ESC 2019)

LDL-CHOLESTÉROL

< 1,16 g/L : Si bas risque cardio-vasculaire

< 1,00 g/L : Si risque cardio-vasculaire modéré

< 0,70 g/L : Si haut risque cardio-vasculaire

< 0,55 g/L : Si très haut risque cardio-vasculaire

Facteurs de risque possibles : Age, tabagisme, HTA, diabète type II, antécédents coronariens

1.39 g/L

3.59 mmol/L

(<1.60)

(<4.13)

0.91

### Triglycérides

(Méthode enzymatique, MINDRAY BS-240-PRO)

1.62 g/L

1.85 mmol/L

(<1.50)

(<1.71)

09-02-2024

1.5

LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES  
MÉDICALES PLURIDISCIPLINAIRES  
Page 2 / 2  
Valide jusqu'à : 09-02-2024  
Dr Jawad KARRAT  
Bât. C, Lotissement Annajah Deroua  
Tél: 0322 51 52 18 / 086 8287 11  
Dr Jawad KARRAT  
Bât. C, Lotissement Annajah Deroua  
Tél: 0322 51 52 18 / 086 8287 11